



Saint Just la Pendue, le 29/01/2026

Monsieur le Maire
à
Mesdames et Messieurs les membres du
Conseil Municipal

CONVOCAATION

Madame, Monsieur,

En votre qualité de conseiller municipal, vous êtes prié(e) d'assister à la réunion ordinaire du prochain conseil municipal qui se déroulera en mairie le :

Mardi 03 février 2026 à 20h15

Ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal de la réunion de conseil municipal du 16 décembre 2025
- Rapport des décisions prises par délégation accordée au Maire.
- Avenant n°1 de la convention-cadre Petites Villes de Demain.
- Régularisation foncière - Rue des Écoles : acquisition de parcelles suite aux travaux de trottoirs et d'accotements.
- Convention avec la Bibliothèque Municipale – attribution de la subvention
- Convention avec l'Harmonie Municipale – attribution de la subvention
- Recrutement d'un agent contractuel – Accroissement temporaire d'activité au restaurant scolaire.
- Terrain synthétique : attribution d'un fonds de concours à la CoPLER.
- Autorisation de participation à une vente aux enchères suite à la liquidation de la boulangerie.
- Droit de préemption commercial.
- Questions diverses.

Comptant sur votre participation, je vous prie d'agréer, cher(e) collègue, l'expression de mes sincères salutations.

Le Maire,
Romain COQUARD

